

13.4.2 - Établissements de transport

Les transports emploient 8 900 salariés à la fin 2007, soit seulement 4 % de l'emploi total de l'île, mais ils occupent une place stratégique du fait de l'isolement de La Réunion. Les 1 500 établissements de transports routiers de voyageurs et de marchandises représentent 81 % des établissements de transports. Ils pèsent moins en terme d'emplois (55,5 %) car ce sont de petits établissements (3,3 salariés en moyenne). Les autres secteurs sont constitués d'établissements de taille beaucoup plus importante. Celui de la manutention, entreposage, gestion d'infrastructures représente 19 % des emplois salariés des transports (16 salariés en moyenne) et les transports aériens, transports par eau, organisation de fret en comptent 18,5 %.

Les établissements de transports sont regroupés autour des infrastructures portuaires et aéroportuaires. La zone Nord concentre le transport aérien (plus de 94 % des emplois de ce secteur) tandis que la zone ouest est plus orientée vers les activités de manutention, entreposage, gestion d'infrastructures et organisation de fret (un peu moins des deux tiers des emplois de ce secteur). Les activités de transport routier sont mieux réparties entre le nord, l'ouest et le sud.

Les agences de voyage ne représentent que 8 % de l'ensemble des emplois liés aux transports. Elles sont particulièrement implantées à l'Ouest (70 % des emplois du secteur).

Définitions :

Établissement : lieu où est exercée effectivement l'activité de l'entreprise (magasin, atelier,...).

Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Postes de travail : sont comptabilisés les effectifs des salariés, y compris les intérimaires, travaillant dans des établissements de La Réunion. Une personne peut avoir plusieurs postes de travail.

Zones d'emploi : effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. À La Réunion, elles ont été définies en 2006 et correspondent aux microrégions et aux nouveaux arrondissements (cf. rubrique 1.1.9).

Source :

- Insee - Clap 2007 (connaissance localisée de l'appareil productif).

Pour en savoir plus :

- "Entreprises de transports : les services auxiliaires se taillent la part du lion" - économie de La Réunion n° 110 - 4^e trimestre 2001.

ÉTABLISSEMENTS PAR ZONE D'EMPLOI ET ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

Établissements	NORD	OUEST	SUD	EST	La Réunion
Transport routier de voyageurs	156	161	184	102	603
Transport routier (ou par conduites) de marchandises	277	270	263	108	918
Transport aérien, par eau	19	11	5	1	36
Organisation du transport de fret	22	63	16	4	105
Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures ..	40	33	33	16	122
Agences de voyage	39	46	10	3	98
Ensemble Transports	553	584	511	234	1 882

Postes de travail	NORD	OUEST	SUD	EST	La Réunion
Transport routier de voyageurs	597	661	688	350	2 296
Transport routier (ou par conduites) de marchandises	689	953	742	289	2 673
Transport aérien, par eau	882	54	15	0	951
Organisation du transport de fret	524	1 069	86	2	1 681
Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures ..	267	109	213	43	632
Agences de voyage	170	486	26	13	695
Ensemble Transports	3 129	3 332	1 770	697	8 928